

Fouilles à Olbia (Hyères, Var)

Jacques Coupry

Citer ce document / Cite this document :

Coupry Jacques. Fouilles à Olbia (Hyères, Var). In: Gallia, tome 12, fascicule 1, 1954. pp. 3-33;

doi : <https://doi.org/10.3406/galia.1954.1360>

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1954_num_12_1_1360

Fichier pdf généré le 23/03/2022

FOUILLES A OLBIA (Hyères, Var)

par M. Jacques COUPRY

*A la mémoire de Félix Descroix*¹.

I. OLBIA

Commencées d'aventure en 1843 par le futur roi de Danemark Frédéric VII, des fouilles furent méthodiquement continuées à l'Almanarre d'Hyères (cf. la carte, fig. 1), en 1845 et 1846, par les soins d'Alphonse Denis. Presque entièrement interrompue pendant plus de cinquante ans, l'investigation historique du site reprit, en 1904, lorsque, le long de la route de Toulon à Hyères, l'établissement d'une voie de chemin de fer nécessita des travaux de déblai, qu'entreprit de surveiller, au bénéfice de l'archéologie, le Lieutenant-Colonel Poitevin de Maureillan. Ensuite encore des érudits varois ou marseillais profitèrent de quelques fortuites trouvailles de surface ou poursuivirent l'étude des vestiges qui dépassaient le sol — ou la mer —. On avait de la sorte reconnu à l'Almanarre, avant 1947, outre ce qui peut subsister d'un ancien port², le complexe monastique naturellement (à l'O. du point C sur le plan, fig. 2), dont de hauts murs n'ont jamais cessé d'être visibles entre les pins auxquels les Hyérois ont donné le nom de « Bois sacré »³; — les ruines romaines du

(1) L'historien d'Hyères, F. Descroix, avait activement collaboré à la reprise des recherches archéologiques sur le site d'Olbia (cf. COUPRY et DESCROIX, *Le site antique d'Olbia près d'Hyères (Var)*. *RA*, XXVIII, 1947, p. 12-22). Alors que la maladie limitait ses efforts, il n'eut de cesse d'avoir achevé une étude sur *La Collégiale Saint-Paul d'Hyères et l'architecture méridionale*, que nous nous emploierons à faire publier. Il s'est éteint, dans sa 74^e année, le 18 août 1953.

(2) On a essayé en 1949, par quelques recherches sous-marines, de préciser la forme du mouillage antique : cf. J. COUPRY, *Bull. officiel du Club Alpin sous-marin*, Cannes, 1949; *Science et Vie*, septembre 1950, p. 191-193; F. BENOÎT, *Rev. Et. Lig.*, 1952, p. 288 et fig. 52. En vérité une correspondance récente avec M. J. Legrand, ingénieur (x 92), tend à me faire sérieusement douter du caractère grec ou romain de certains vestiges (comme le môle) communément attribués jusqu'ici à un port antique.

(3) Mais le caractère chrétien et médiéval de ce complexe n'a été signalé qu'en 1927 : H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH*, 1927, p. 331 s. — Il existe aussi, à l'Est (cf. plan, fig. 2), une petite chapelle, intacte : cf. H. de GÉRIN-RICARD, *Les statues romanes de l'église Saint-Pierre de La Manarre*, *BCTH*, 1910, p. 308-313.

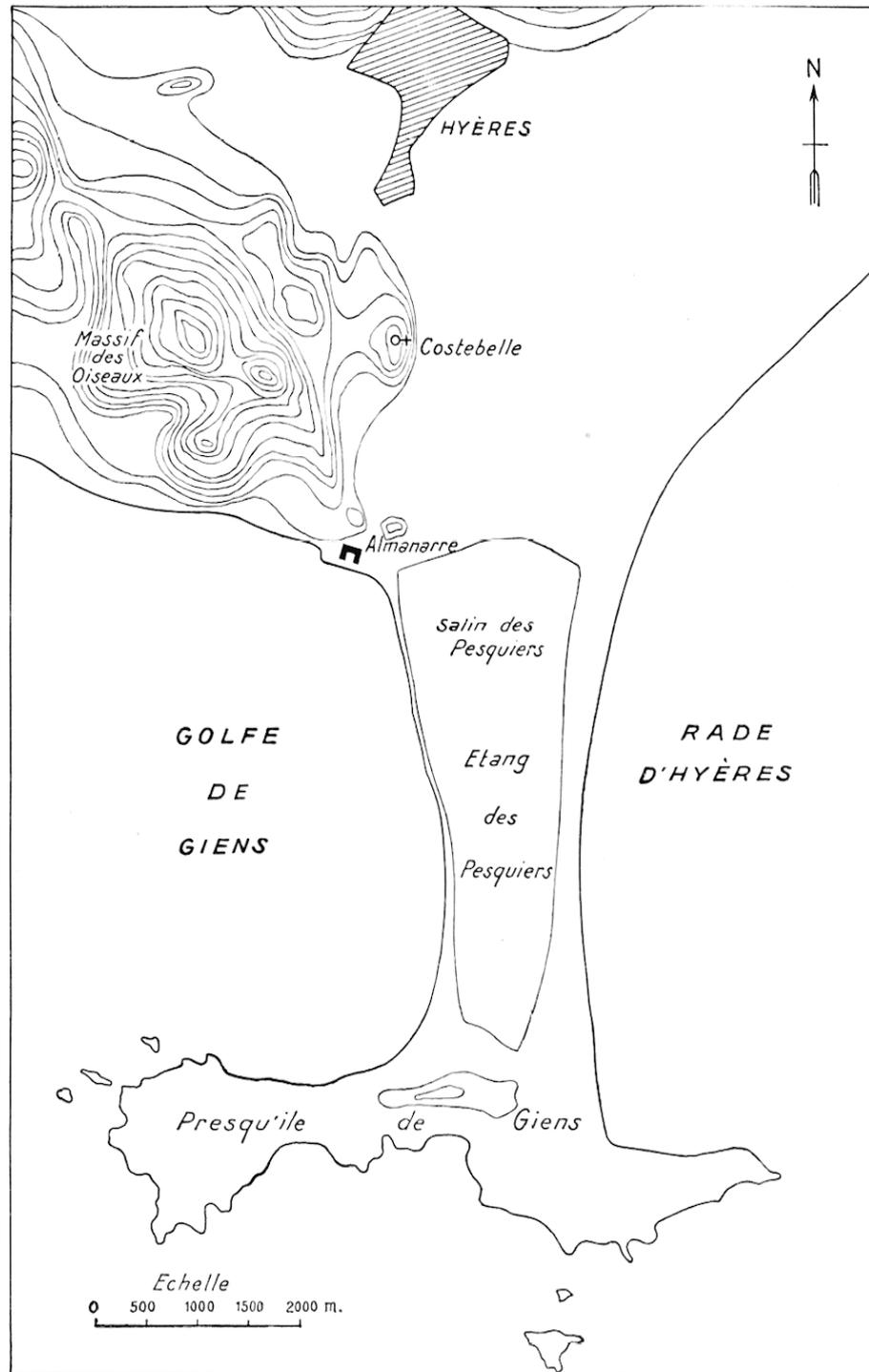


FIG. 1. — Site d'Olbia (Almanarre) et de l'oppidum de Costebelle.
V. fig. 3, 4, 27, 28.

S.-O., au bord de la mer, et les ruines romaines du N.-E. (avec, dans l'un et l'autre de ces deux ensembles, des dispositifs de chauffage et de bains^{3a}); — enfin les deux murs *AB* et *CD* du plan (fig. 2), mais avec des descriptions inadéquates, et en gardant simplement, depuis le début de ce siècle, la notion d'un mur « grec », celui de l'Est, bientôt à peu près redisparu lui-même sous la végétation et l'humus (cf. fig. 3 et 4). On avait ramassé maints objets, mais — sauf des monnaies⁴ — presque uniquement d'époque romaine (en particulier de la poterie sigillée), faute de suffisamment recueillir les débris de campanienne⁵. Depuis A. Denis on a le plus souvent considéré le site comme celui de la station navale de *Pomponiana*⁶, même lorsqu'on voulait voir aussi à l'Almanarre l'emplacement de la colonie marseillaise d'*Olbia* : en fait, seule est assurée cette dernière identification, depuis la découverte, en 1909, d'une dédicace au GENIVS VICINIAE CASTELLANAE OLBIIENSIVM⁷.

A l'Almanarre d'Hyères, les fouilles ont porté, de 1947 à 1951, sur le rempart qui enclôt une sorte de « cité » rectangulaire, de type hellénico-méditerranéen (*ABCD* du plan fig. 2), et à l'occasion sur quelques points que l'on a pu explorer à l'intérieur de ces murailles. On voudra bien ne pas oublier que, sauf

(3a) D'ailleurs, approximativement dans l'une et l'autre région, nombre de ces vestiges romains, naguère mis au jour, sont de nouveau enfouis et n'ont pu être portés sur notre plan, fig. 2.

(4) Cf. plus loin (collection Vasseur) à propos des pièces grecques autrefois recueillies.

(5) Sur la provenance douteuse de quelques vases grecs archaïques conservés au Musée d'Hyères, cf. *infra*.

(6) *Itin. Ant.*, 505, 7-8 (comparer Pline, *N. H.*, III, 79).

(7) Sources littéraires touchant Olbia : Ps.-Skymnos, 215 s. (les données de cet auteur ne remontent pas forcément à Ephore — sa source de principe — et au IV^e s., mais peuvent aussi bien reproduire des mises au point acquises jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. : cf. M. ALMAGRO, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias*, p. 25 s.); STRABON, IV, I, 5 et 9; Pomponius MELA, II, 5, 77; PTOLÉMÉE, *Géogr.*, 239; Steph. Byz., s. v. Ὀλβία et ἡ ὄρος Ὀλβίανον, *ibid.*, serait le Mont des Oiseaux : cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 260).

Bibliographie des antiquités et fouilles de l'Almanarre avant 1947 : Alph. DENIS, *Hyères ancien et moderne* (4^e éd., par CHASSINAT, 1880), p. 16, 295, 508 s.; B. BLANC, *Bibl. Méjanes* à Aix, mss. 1105 (704-711), carnets 1 et 7 (dessins, plans et notes; — signalé par F. BENOÎT, *Gallia*, VI, 1948, 1^o p. 214, n. 2); Ch. LENTHÉRIC, *La Provence maritime*, 1880, p. 235 s.; POITEVIN de MAUREILLAN, *Recherches sur Pomponiana*, 1907 (avec notamment le plan, dressé par J. B. Maurel en 1865, des vestiges reconnus entre la route d'Hyères à Toulon et la mer). — et cf. encore les articles de POITEVIN de MAUREILLAN in *Ann. de Prov.* 1909, et *Bull. Soc. Arch. de Prov.*, 1905, 1909, 1914, 1917; H. de GÉRIN-RICARD, *Le Génie d'Olbia à Hyères*, *REA*, XII, 1910, p. 73 s. (et cf. C. JULLIAN, *CRAI*, 1909, p. 943; R. CAGNAT et M. BESNIER, *RA*, 1910, *Année épigraphique*, p. 14, n. 60; E. ESPÉRANDIEU, *Inscr. lat. de Gaule*, p. 17, n. 44; *Recueil Bas-Reliefs*, IX, p. 90, n. 6688); H. de GÉRIN-RICARD, *Les statues romanes de l'église Saint-Pierre de La Manarre*, *BCTH*, 1910, p. 308 s.; *Découverte d'un nouveau quartier d'Olbia*, *BCTH*, 1911, p. 319 s.; *Dernières découvertes faites à Olbia-Pomponiana-Almanarre (thermes, monnaies et monuments)*, *BCTH*, 1927, p. 323 s. (avec un plan général, peu précis malheureusement, des ruines de l'Almanarre); M. CLERC, *Massalia*, I, 1927, p. 259 s.; P. COUISSIN, etc., *FOR, Carte archéologique de la Gaule romaine, Var*, texte (1932), p. 28, n. 43 (avec la reproduction du plan établi par H. de Gérin-Ricard : cf. *supra*); GOESSLER, *P.-IV.*, XVII, 2 (1936), s. v. *Olbia*, n. 7.

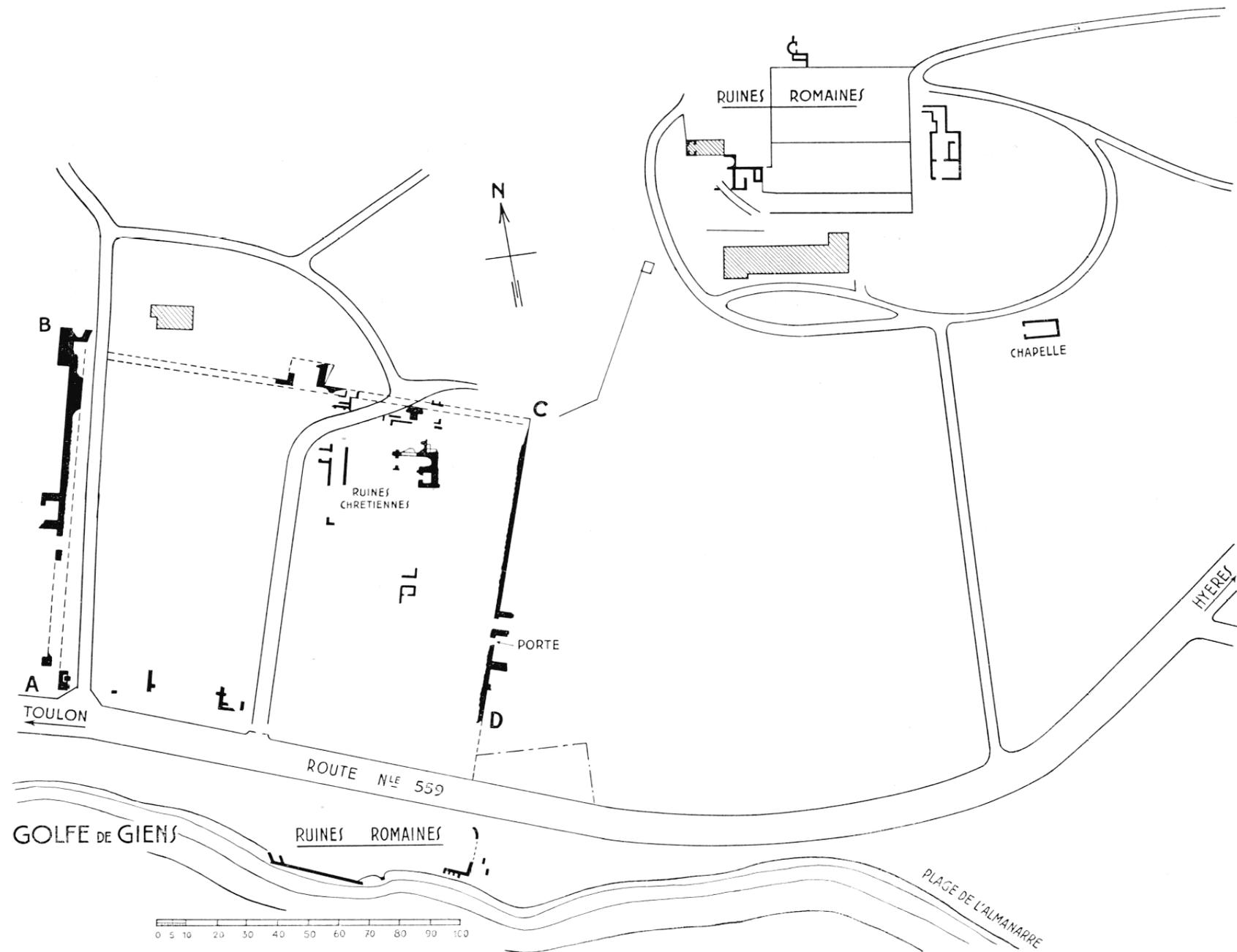


FIG. 2. — Ruines grecques d'Olbia (ABCD) et ruines d'époques romaine et chrétienne
V. fig. 3 et 4.

pour les parements extérieurs E. et O. des remparts, les recherches qui purent se glisser entre les cultures, les allées, etc., sont restées très fragmentaires et n'ont guère fait que soulever des problèmes dont nous pouvons croire, souvent, que la solution nous attend, sous le sol, à proximité immédiate⁸.

A. — *Les remparts.*

De l'enceinte, complètement bâtie en grès local, trois côtés ont été reconnus.

Le *front Ouest*, tel qu'on l'a mis au jour ou qu'on le restitue⁹, présente, entre une tour S.-O. et une tour N.-O., une courtine interrompue par une tour médiane. La « tour » qui, en A du plan (fig. 2), marque pour nous, au moins approximativement (?), l'angle S.-O. de la « cité », a perdu tout son côté occidental. Son mur oriental, épais de 2^m,80, offre un parement intérieur assez grossier, mais un parement extérieur régulier et soigné, tout au moins sur la partie qu'on a un peu dégagée au Sud de l'amorce d'un mur, qui s'encastre sur une profondeur de 1^m dans l'appareil même de ladite tour. Ce mur, large lui-même de 1^m,60, ne s'est-il pas prolongé jusqu'à former, parallèlement au rivage, le front Sud de l'enceinte ? Il n'est pas du tout sûr que nous en ayons retrouvé des fondations, plus loin, sur la ligne même où on les attendrait et où des sondages hâtifs ont aussi révélé de plus petits murs; et il fut en tout cas rogné, on ne sait quand, à son point de départ même, où il n'en existe plus que la greffe, débordant de peu le parement de la tour. Au Sud de ce mur et parallèlement à sa direction s'est rencontrée une plus étroite fondation, que l'on a retrouvée un peu plus à l'Est, dans la première tranchée de sondage au delà du chemin. Quant au mur même de la « tour », nous n'avons pu le dégager jusqu'à de possibles restes d'une face méridionale. — Entre cette « tour S.-O. » et la tour médiane d'Ouest, on n'a pu atteindre que de minces por-

(8) L'occasion de la reprise des fouilles à l'Almanarre, en 1947, a été exposée par J. COUPRY et F. DESCROIX, *RA*, XXVIII, 1947, p. 12 s. et les résultats de ces fouilles déjà partiellement publiés, J. COUPRY, *RA*, XXXIV, 1949, p. 42 s.; cf. encore F. BENOÎT, *Gallia*, VI, 1948, 1, p. 214; VIII, 1950, p. 126. — Il convient de remercier vivement la municipalité d'Hyères pour la part que la Ville a bien voulu prendre dans le financement des travaux (assuré par l'Etat d'autre part) à l'Almanarre et à Costebelle. Nous exprimons par ailleurs notre profonde reconnaissance à la Société des Salins de Bregille, représentée notamment par MM. Bernard et Rochard, et à M. L. Lantrua, pour la libéralité avec laquelle ils nous ont autorisé à effectuer des recherches dans leurs propriétés respectives. L'établissement des plans que nous publions (Almanarre et Costebelle) est dû à M. Michel David, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris; M. F. Anus, directeur de l'Agence des Bâtiments de France à Bordeaux, a eu l'extrême obligeance d'achever la mise au point de ces documents. Tous les travaux ont été exécutés naturellement sous l'autorité de M. F. Benoît, directeur de la XII^e Circonscription des Antiquités Historiques, dont la bienveillance et les directives ne m'ont jamais fait défaut. Qu'il me soit permis enfin de redire ici combien la reprise des travaux archéologiques à l'Almanarre et l'inauguration de recherches à Costebelle doivent aux conseils et à l'autorité de M. Ch. Picard, membre de l'Institut. — Pour que soit présenté commodément un dossier d'ensemble des récentes fouilles, une part de cette étude doit reproduire des indications déjà données dans la *Rev. Archéol.* (réf. *supra*): on m'en excusera. — Au reste, dans l'attente d'un arrangement avec un autre (et le principal) des propriétaires intéressés, les travaux n'ont pas été poursuivis, à l'Almanarre même, après 1951.

(9) Toute la portion Sud du rempart est enfouie sous de hauts remblais modernes, que nous n'avons pas encore eu les moyens matériels d'évacuer.

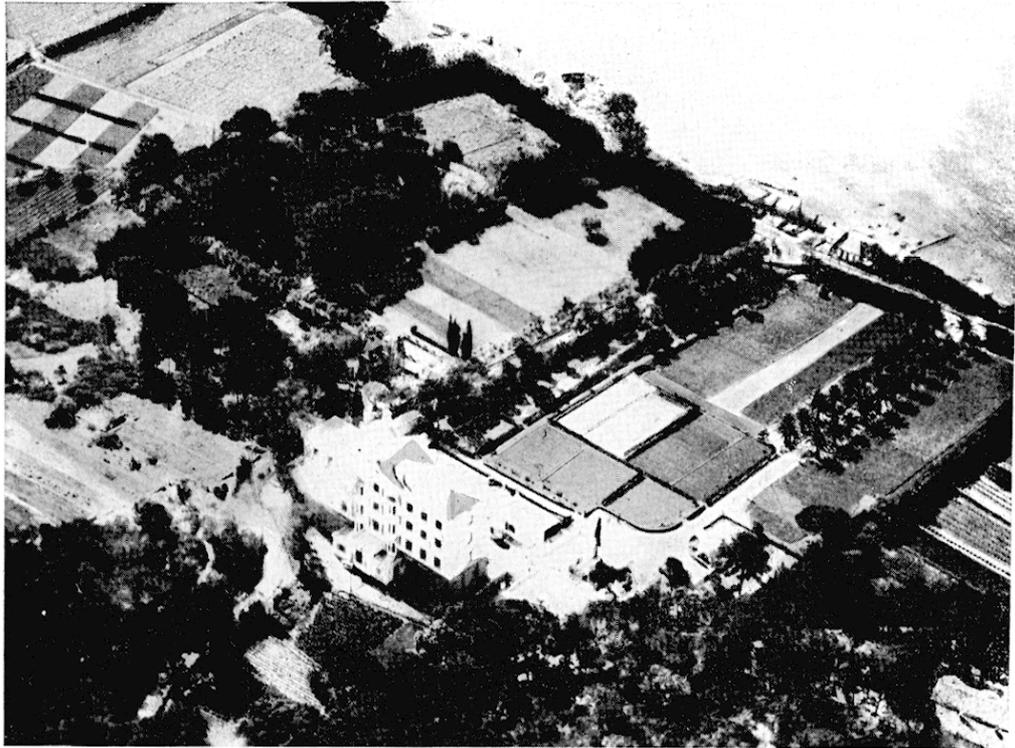


FIG. 3. — Vue aérienne du site du quadrilatère fortifié, orientée au Sud.

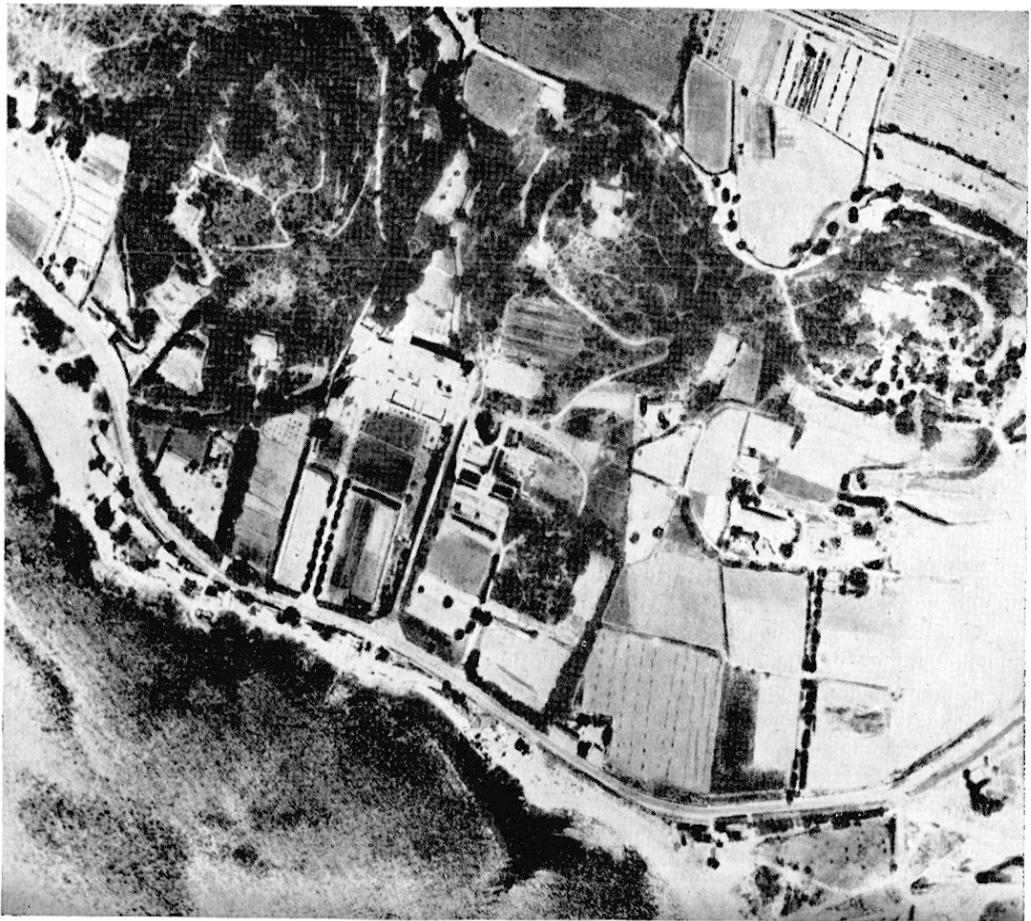


FIG. 4. — Vue aérienne de l'Almanarre, orientée au Nord;
sur le rivage, au milieu, la forteresse.

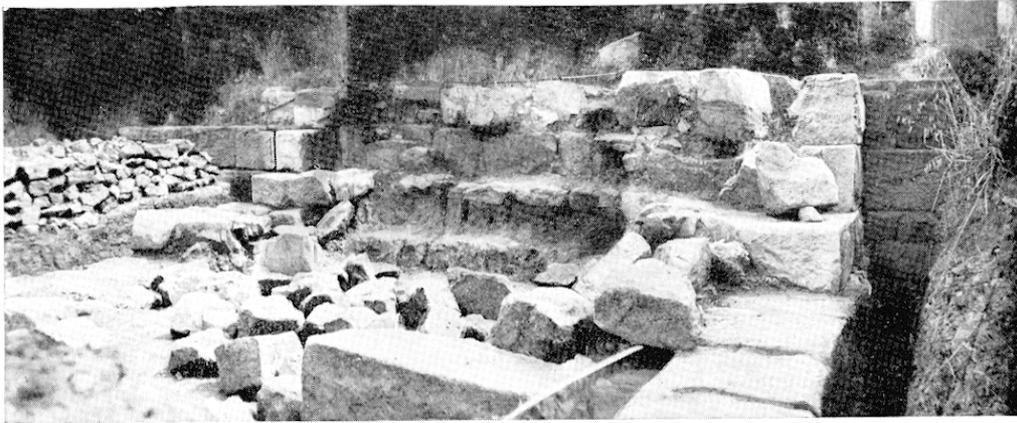


FIG. 5. — Front ouest du rempart; tour médiane; le côté sud-est est à droite.

tions de courtine. Tout ce qui subsiste au contraire de la tour médiane a été remis au jour (fig. 5, 7); mais le parement externe de sa face occidentale n'est plus représenté que par une belle pierre d'angle non conservée en place. Entre cette tour et la tour N-O., le parement occidental de la courtine a été complètement dégagé (fig. 8, 9, 10, 6) et, sur une portion importante (cf. fig. 9), toute l'épaisseur même du rempart. Les fig. 6-10 rendent suffisamment compte de la technique architecturale. Le mur de courtine est épais de 3^m,40; l'appareil régulier du parement occidental (ou « extérieur ») repose, un peu en retrait, sur une *cuthyntèria* qu'une rangée de moyens bloes supporte; il est formé de pierres rectangulaires (sur le front Nord de l'enceinte, la taille, à l'occasion, ne sera pas verticale, mais un peu oblique), à l'arrière seul irrégulier, dont, en gros, la hauteur varie de 0^m,40 à 0^m,70, et la largeur de 0^m,50 à 1^m,90, dis-



FIG. 6. — Front ouest, tour nord-ouest à gauche et courtine à droite



FIG. 7. — Front ouest : côté nord de la tour médiane.



FIG. 8. — Front ouest : courline, vue du Nord.

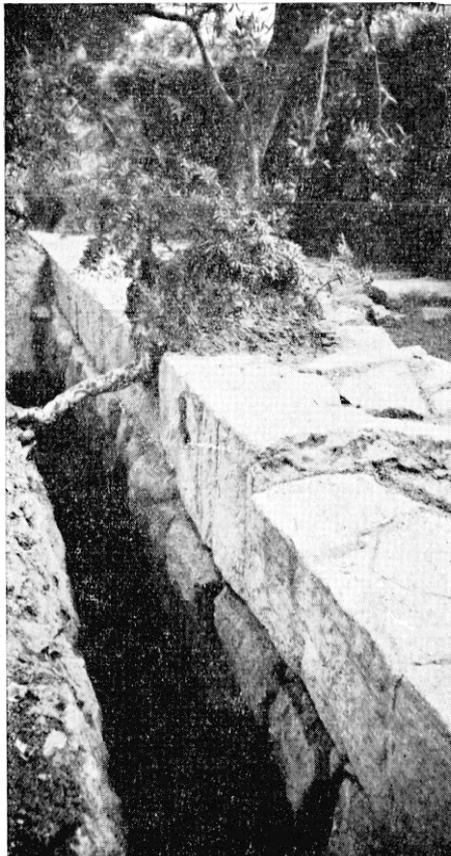


FIG. 9. — Front ouest : courline, vue du Sud.



FIG. 10. — Front ouest : angle de la courline et de la tour nord-ouest.

ERRATUM

Page 10, figure 10 :

Retourner la figure dans le sens verti

posées parfois en boutisses, unies à joints vifs (les surfaces d'attente gardent les trous de pince) et assez soigneusement taillées (faces jointes latérales légèrement concaves pour permettre un ajustage exact, bossages), et interrompt ses lignes horizontales par des « crochets », qui traduisent quelque peu l'inclinaison du sol vers la mer; l'intérieur du rempart est constitué de blocs non appareillés, mais qui, tout au moins au niveau supérieur des parements conservés, font une sorte de lit; le parement oriental (ou « interne ») présente des pierres beaucoup plus petites, et moins soigneusement appareillées, que celles du parement « extérieur ». La tour médiane est bâtie de manière à peu près analogue, et par exemple tel trait de pose, gravé sur la surface d'attente d'un bloc de la branche Nord, atteste l'exactitude de la construction. — Mais la tour N.-O. (en *B*, fig. 2; v. fig. 6) offre quelque contraste avec ce qui précède : si le parement intérieur de ses murs apparaît semblable au parement Est de la courtine proche, et si l'appareil des parements externes Nord et Sud est assez régulier encore, le parement Ouest de cette tour est fait, suivant la façon qu'on a longtemps appelée « cyclopéenne », de fort gros blocs ajustés très imparfaitement (au moins pour l'assise basse qui subsiste) — et, comme dans l'autre appareil, sans mortier : nous retrouverons une semblable dualité de technique.

Le *front Nord* du quadrilatère a été beaucoup moins largement remis au jour. Si l'on a pu reconnaître, dans le fossé de la route, à proximité de la tour N.-O., les vestiges de la courtine, l'ordonnance d'un jardin a interdit toute autre recherche touchant la partie occidentale de ce front Nord, et l'on a incomplètement, aussi, fouillé la tour médiane, dont le dessin pourtant se restitue. En tout cas la face orientale de cette tour et une partie de la courtine qui suit immédiatement vers l'Est ont été assez dégagées

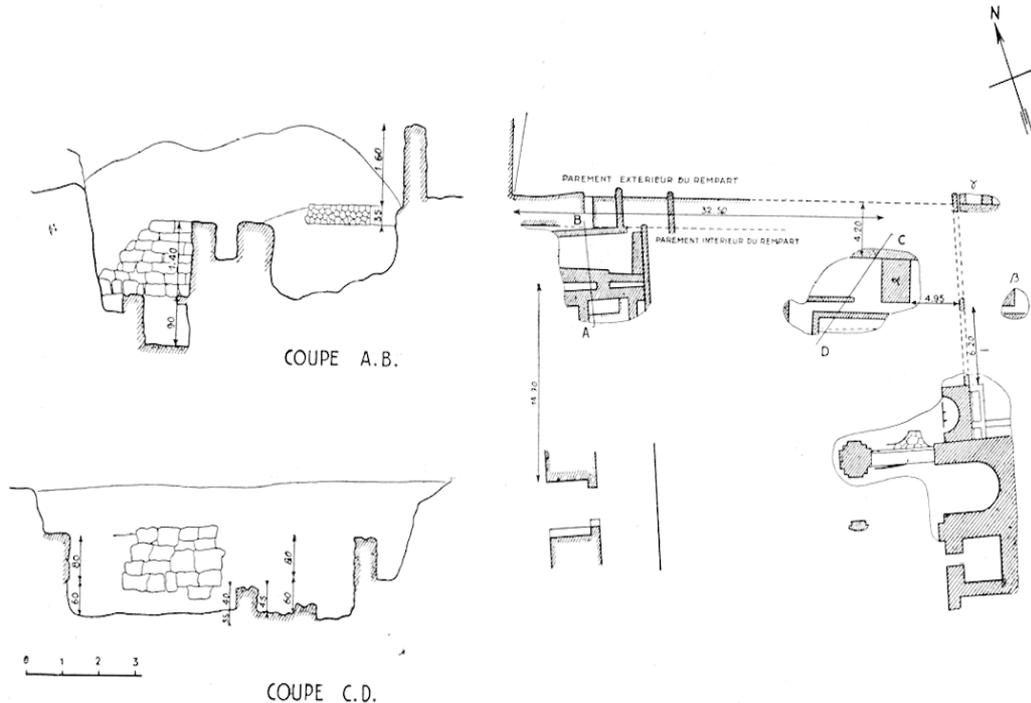


FIG. 11. -- Plan et coupes du rempart et des ruines adjacentes (front nord, partie est).

pour qu'apparaissent, dans toute leur simple beauté là encore, les parements « externes » conservés sur plusieurs assises, et rappelant assez bien l'appareil régulier du front Ouest (fig. 12, 15). Un détail de la construction de la tour médiane reste énigmatique: les fondations de sa branche Est font, avec le parement externe, d'appareil régulier, qu'elles portent, un angle aigu ouvert du côté du Nord (fig. 12)... — L'épaisseur de la courtine, vérifiée immédiatement à l'Est de la tour médiane, est de 2^m,20. Or, à environ 30 m. plus loin vers l'Est, des recherches, malheureusement paralysées par de légitimes interdictions, ont révélé un parement (regardant le Midi) de grands blocs d'appareil « cyclopéen », à 2 m. au Sud, sur une parallèle, du prolongement normalement supposé de la face « interne » de la courtine; contre ce nouveau parement (qu'il nous a été interdit de suivre jusqu'à un angle par exemple : cf. ci-dessous) s'appuie une sorte de contrefort massif (α du plan, fig. 11, et cf. fig. 14); d'autre part, un peu plus à l'Est, des pierres dégrossies butent perpendiculairement, du Nord, contre des blocs assez bien alignés, et dans le prolongement, ceux-ci, du parement « externe » de la courtine (γ du plan, fig. 11). On supposerait sans trop de peine que ces vestiges sont ceux de la face Sud (consolidée par un contrefort) et de la muraille orientale d'une tour cavalière qui se trouverait juste à mi-distance entre la tour médiane et une tour d'angle, cette dernière naturellement attendue en C du plan (fig. 2). Mais si l'on veut rétablir un rythme régulier de tours, il en faudrait restituer cinq alors, encadrant des courtines d'un peu plus de 25 m. de long, sur le front Nord de ce quadrilatère ? En tout cas l'absence de mortier et le type de construction n'engagent pas à attribuer quelque aménagement du rempart même, en cet endroit, à l'occupation chrétienne par exemple.



FIG. 12 et 13. — Front nord.

A gauche, côté est de la tour médiane.
A droite, parement de la courtine immédiatement à l'Est de la tour médiane, dont on aperçoit le mur dans le coin à droite.

A l'angle N.-E. (C, fig. 2), on ne rencontre plus, en fait, qu'un mur semblable à ceux du complexe chrétien (cf. plus loin), à moellons et mortier, mais qui, à mesure que l'on s'avance vers le Sud, se superpose à des vestiges de plus en plus hauts, et bientôt seuls subsistants, du *front Est* de l'ancien rempart (fig. 18, 26). L'appareil est « cyclopéen » jusqu'à la tour qui commande, du Nord, la porte retrouvée (cf. plan, fig. 2). Faut-il supposer qu'entre une tour d'angle N.-E. (qu'on imagine aisément, bien que toute trace en ait disparu) et cette tour de la porte, aucune autre tour n'interrompait de ce côté la courtine « cyclopéenne » qui, sur plus de 60 m. de long, n'accuse en effet aucun accident (« arrachement », etc.) ? J'ai pensé un moment, juste à mi-distance entre l'angle C de la tour de la porte, avoir retrouvé quelques fondations des branches

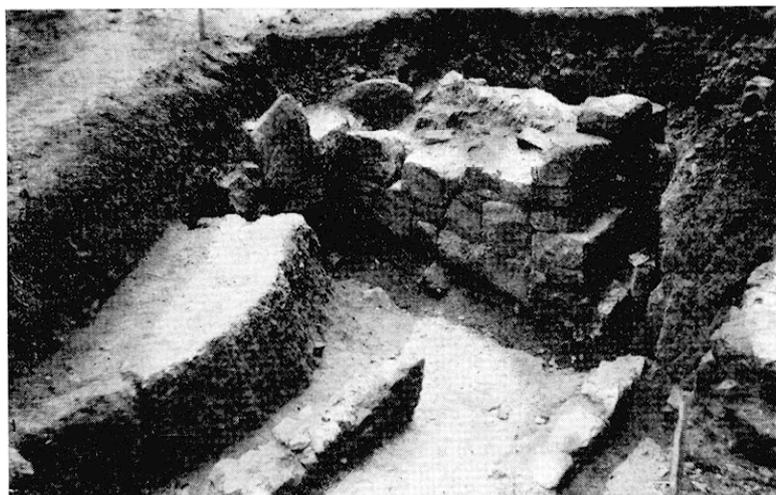


FIG. 14. — Contrefort α du plan, fig. 3.

Nord et Sud d'une tour qui se serait simplement appuyée contre cette courtine; là encore il nous fut impossible de compléter les recherches, et les vestiges dégagés autorisent mal, en somme, cette hypothèse première. — Une porte est reconnaissable à la pierre arrondie, qui limitait son seuil au Sud, et dont l'usure atteste une entrée charretière (fig. 18); le passage était gardé par un *apotropaion* qui semble convenir à une ville nommée *Olbia*, mais n'est que banal en vérité, un *phallos* assez monumental sculpté sur une des petites faces d'un bloc moyen plus ou moins rectangulaire, qui pourrait être aussi un vousoir grossier (? — au reste, le mur, d'appareil assez régulier et assez petit, sans mortier, dans lequel s'ouvre la porte, diffère de toutes autres parties du rempart). Nous n'avons naturellement pas pu entrer par cette porte, ni dépasser, là comme pour tout ce front Est, la ligne externe de la muraille normale. Cette entrée était commandée, immédiatement au Nord, par une tour dont il ne subsiste que les fondations, ou à peu près, des branches N. et S.; de l'autre côté de la porte, un peu plus loin, ce n'est pas une seconde tour, mais un épais mur de grand appareil régulier, qui, en direction de l'Est, se détache du rempart normal (fig. 19) : interrompu maintenant au bout de six mètres, il faisait partie, je suppose (?), d'un aménagement défensif de la porte, qui pouvait être précédée d'une cour fortifiée dont il serait ma-

laisé de restituer le plan. Cette entrée, d'autre part, n'aurait-elle pas directement donné sur le port antique¹⁰ ? — Au Sud de ce tronçon de mur O.-E., le parement externe de la courtine, conservé sur plusieurs assises, est d'un bel appareil régulier, semblable à celui qui, nous l'avons vu, fait équerre avec lui. Cet appareil qui, plus au Nord, n'est attesté (par deux blocs) que pour la tour qui commande l'entrée, rejoint gauche-



FIG. 15 et 16. — Front est.

ment, à moins de 6 m. au Sud de l'équerre susdite, une muraille de nouveau « cyclopéenne » (fig. 20), et il semble qu'un contrefort, dont les fondations se seraient conservées, en effet, masquait (et consolidait ?) cette liaison, dont l'ordonnance peut même évoquer l'idée que le parement régulier a du être bâti après le parement grossier, ou en même temps que lui, mais non avant : le contraire serait, en tout état de cause, moins directement imaginable. Le voisinage de la porte bénéficia donc seul du bel appareil, sur toute la longueur que nous avons explorée de ce front oriental : mais après avoir encore dégagé, sur une dizaine de mètres vers le Sud, le parement redevenu de blocs grossiers, nous avons dû, devant un aménagement moderne, nous arrêter.

(10) Sur un emplacement hypothétique (... !) du « port » ancien, cf. réf. *supra*, p. 3, n. 2. — Pour la date de l'entrée, en son état actuel, des doutes subsistent (et faut-il distinguer plusieurs états ?). La découverte de fragments de seuils, remployés devant la porte même, et qui ne conviennent pas à une entrée charretière, n'éclaire pas le problème.



FIG. 17. — Front est, départ du mur ouest-est, au Sud de la porte.



FIG. 18. — Front est, porte.

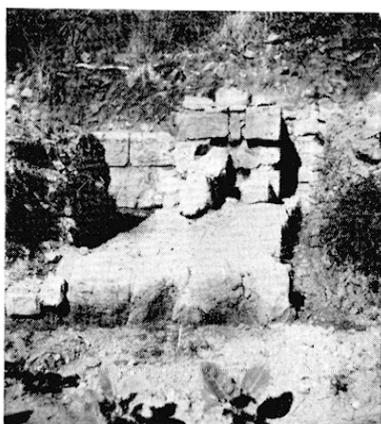


FIG. 19. — Front est, mur ouest-est, au Sud de la porte.



FIG. 20. — Front est, liaison entre appareil « cyclopeen » et appareil régulier.

B. — Sur les vestiges architecturaux autres que ceux des remparts, et découverts depuis 1947, on pourra être plus bref. Non que la matière ait manqué : chaque sondage a donné des murs, souvent aussi des sols discernables au-dessous même des tessons campaniens...; mais les données fragmentaires de quelques tranchées ne laissent, pour l'architecture, que des idées encore trop générales : ainsi *les murs sans mortier*, rencontrés tant dans la région S.-O. que dans la région N.-E. de l'intérieur du quadrilatère, peuvent répondre à un plan en quadrillage que le tracé même de l'enceinte imposait apparem-

ment; — et à l'orientation de la « cité » même ne répond pas exactement celle du *complexe chrétien*, à murs de moellons (le plus souvent) et de mortier, qui s'est plus tard établi dans la région N.-E. Pour la partie Nord de celle-ci, le plan et les coupes de la fig. 3, et les fig. 14, 21, 22 donnent quel-



FIG. 21. -- Sondage vers coupe A, B de la fig. 3 (l'objectif est ici tourné vers l'Est).



FIG. 22. — Sondage vers point A de la coupe A, B, fig. 3 (au fond et coupé par le mur de gauche, bassin d'usage industriel?).

que idée de l'état archéologique. — Mais il convient de marquer tout l'intérêt de l'église même — dont le dernier état doit dater du XIII^e siècle —, et de ses substructures : sa grande abside et bien d'autres parties, en place ou écroulées, restées comme elle toujours visibles, sont bâties en moellons; mais on a découvert en 1950 une abside Nord et le massif carré dans lequel elle est empâtée, qui présentent un appareil régulier très différent, et, en certaines parties, des pierres paraissant empruntées au rempart antique (fig. 23, 25); — et faut-il lier directement à cette abside la construction aux lignes courbes, découverte



FIG. 23. — Abside nord de l'église.



FIG. 24. — Partie de couvercle d'un sarcophage, construit immédiatement à l'Est de l'abside nord de l'église.

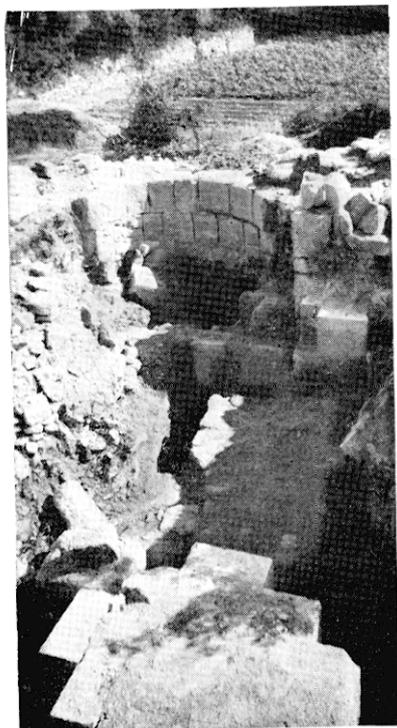


FIG. 25. — Abside nord de l'église et substructure arasée.

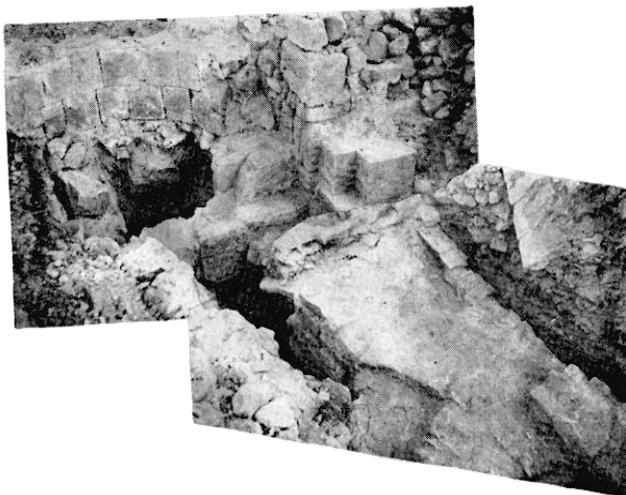


FIG. 26. — Autre vue de l'abside nord.

du même coup, qui a été arasée vraisemblablement lors de l'aménagement de la nef majeure et de ses piliers (petite rotonde et chœur triflé ? — cf. le plan, fig. 3, et les fig. 25, 26) ? Enfin sous les fondations de l'abside nouvellement dégagée, et sous un gisement de poterie campanienne, on a rencontré de gros blocs formant comme un dallage... L'exiguïté du terrain qu'il nous a été loisible de prospector veut que nous n'ayons encore là qu'énigmes, — et promesses¹¹.

C. — *Le mobilier.*

Le temps n'est pas encore venu de présenter un inventaire détaillé du mobilier, notamment céramique, recueilli jusqu'ici¹² : les recherches sont restées très lacunaires sur tout le site; pour les vases, aussi bien, si nous tenons une quantité considérable de minces tessons, les recollages ou restitutions n'ont encore fourni que relativement peu de formes ou décors significatifs; surtout les conditions de la recherche n'ont pas permis les recoupements stratigraphiques rigoureux que le site réclame, et qui seront la première tâche à accomplir; il faudrait enfin refaire l'inventaire de tout ce qui a été ramassé avant les fouilles récentes, et qui se trouve réparti entre les musées d'Hyères et de Marseille et diverses autres collections (pour certains objets la provenance est douteuse, d'autres signalés jadis ont été perdus). On trouvera catalogué et décrit dans les études mentionnées ci-dessus (p. 5, n. 7) l'essentiel du mobilier (sculptures, poteries, ustensiles de métal, de verre, de pierre, minces objets d'art, intailles, monnaies, quelques inscriptions latines^{12a} découvert autrefois à l'Almanarre, et qui notamment renseigne peu sur l'époque « hellénique ». — Nos récentes fouilles ont fourni, plus ou moins par niveaux, de haut en bas : de la poterie dite « sarrasine », et qui remonte en réalité aux derniers siècles du Moyen-Age; quelques tessons du Haut Moyen-Age (céramique « wisigothique », ...); de la poterie banale, grosse ou fine, de l'époque romaine (des morceaux de La Graufesenque, notamment, voire quelques débris d'Arezzo, ou

(11) Deux sarcophages construits en maçonnerie ont été dégagés contre le parement extérieur oriental de l'abside Nord et le parement extérieur septentrional de la grande abside. Nous présentons (fig. 24) un des éléments du couvercle du sarcophage Ouest. La croix (à hampe ?) peut-elle servir d'indice chronologique ?

(12) On souscrita pleinement au désir de publications complètes, si souvent exprimé, p. ex., par M. N. LAMBOGLIA dans la *Revue des Etudes Ligures*.

(12a) On ne comptera point, parmi les inscriptions latines, *CIL*, XII, 389, encore indiqué dans *FOR*, Var (1932), p. 28, avec la transcription *Ad sp dlm...* — On avait autrefois voulu entendre *Ad s(tationem) P(omponianam) DL m(ilia - -)*. Plus sagement Mommsen interprétait *A(mpliatu s?) d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit) l(ibens) m(erito)*. Mais les érudits hyérois savent bien que l'inscription est moderne et qu'il faut lire *A(bbaye) d(e) S(aint-) P(ierre) d(e) l(a) M(anarre)*, de même que l'autre face de cette borne porte *Ch(artreuse) d(e) Montr(ieur)*.

quelques tessons « en coquille d'œuf », ou décorés d'écailles ou d'un semis de points en relief, se détachent sur la monotonie des poteries épaisses); mais j'insisterai davantage sur *la céramique plus ancienne*, que les fouilles de ces années-ci ont fournie en quantité.

A côté de débris de grands récipients d'âge, au plus bas, hellénistique, *pithoi*, amphores, d'argile plus ou moins jaune ou rosée, plus ou moins micacée (mais ces débris ne permettent guère une étude poussée des formes); à côté de quelques tessons à pâte noire ou marron, à décor en chevrons ou encoches, de tradition hallstattienne, ou à la surface striée au peigne — on a pu restituer notamment une urne à panse peignée du type *b* décrit par M. H. Rolland¹³ —; à côté d'innombrables morceaux de vases assez fins, à pâte blanc-neige, savonneuse au toucher, et parfois à engobe brunâtre; à côté de quelques fragments de céramique grise à ondes incisées, de tradition « phocéenne », mais de pâte et de facture hellénistiques, nous avons partout, et en particulier tout le long des remparts, et au-dessus du niveau supérieur de leurs fondations, trouvé des tessons, innombrables aussi, de céramique campanienne *C, B, A*. Un certain nombre de fonds de coupe présentent intérieurement un large disque marron; de très nombreux tessons accusent à la même place une décoration blanche (petit disque, cercles), ou encore un ou deux filets blancs qui étaient peints aussi à l'intérieur des coupes, mais non loin du bord¹⁴. On a recueilli une bonne quantité de palmettes imprimées « en relief » et caractéristiques de la campanienne des III^e-II^e siècles¹⁵. Et on peut tenter d'identifier un certain nombre de fragments avec d'autres décors et les formes typiques, qu'a récemment catalogués M. N. Lamboglia¹⁶: j'ai reconnu, par exemple, tels témoins des formes *B 1 (B), B 5, A 6, 36*, ...et deux plats à poisson (forme 23)¹⁷. — Peut-on remonter jusqu'à l'âge « précampanien » (IV^e s.)? Un tesson au moins est décoré de palmettes « précampaniennes », gravées « en creux »¹⁸, ou encore tel exemplaire de la forme 21¹⁹ répondrait bien à cet âge. Mais la céramique de l'Almanarre est fort pauvre en morceaux attribuables au IV^e siècle: il a suffi de quelques sondages à Costebelle (cf. plus loin) pour que la colline l'emportât en cette matière sur l'Almanarre, jusqu'à ce jour...²⁰

(13) H. ROLLAND, *Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône, Actes du I^{er} Congrès International d'Etudes Ligures*, 1950 (1952), p. 74, fig. 8.

(14) Cf. N. LAMBOGLIA, *Actes du I^{er} Congrès International d'Etudes Ligures*, 1950 (1952), p. 168, 181, 183. — Un fond de coupe d'argile pâle, à engobe marron, porte une marque, qui ressemble fort à celle que M. N. Lamboglia décrit, et reproduit sous la forme $\alpha\zeta$, *ibid.*, p. 155, n° 8. en l'attribuant au I^{er} s. av. J.-C.; mais l'exemplaire d'Olbia offre plutôt l'image de deux α opposés.

(15) Ou p. ex. encore une rosette, plus ou moins du type Lamboglia, *ibid.*, p. 203, n. 7 b.

(16) *Ibid.*; ce long et précieux article s'intitule: *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*.

(17) *Ibid.*, p. 143, 146, 168, 172, 183. Répétons que nous avons une foule de petits tessons, mais peu de formes un peu significatives et restituables; il faudrait trouver une nécropole (ce qui pourra bien arriver près d'Olbia) pour tenir de meilleure poterie.

(18) *Ibid.*, p. 204.

(19) P. 170 s.

(20) Au cours de ces années de fouilles, nous n'avons recueilli aucun tesson antérieur au « précampanien »; aucun vase entier non plus. Or on conserve au Musée d'Hyères quelques vases

On peut signaler quelques autres objets : de rares débris de lampes (d'époque hellénique tardive, ou romaine), de nombreux pesons (disques de terre cuite percés de deux trous), des navettes de bronze, telle pointe de pique (?) en fer, à douille, voire telle hachette de pierre polie (« pierre de foudre » gardée superstitieusement peut-être à l'époque hellénique ou romaine...). — Quant aux monnaies, dont le témoignage devrait être essentiel pour une datation, nous n'avons recueilli, avec quelques pièces indistinctes, que plusieurs bronzes marseillais assez tardifs, entre un bronze au taureau, de Naples (I^{er} s. av. J.-C.), et un bronze aux Cabires d'Ibiza (\pm 150/100 av. J.-C.). Mais il faut ici rappeler que d'autres trouvailles de monnaies ont été faites naguère à l'Almanarre, et que si l'on a découvert alors bon nombre de pièces d'Antiquité basse, on en a trouvé bon nombre aussi d'époque marseillaise : l'examen de tout ce qu'on a pu garder de ces trouvailles n'a pas encore conduit plus haut que la fin (approximativement) du III^e s. av. J.-C.²¹.

II. COSTEBELLE

A environ 2 km. au Nord du quadrilatère fortifié d'*Oibia*, une colline, isolément détachée, vers l'Est, du massif du « Mont-des-Oiseaux », domine d'une centaine de mètres la plaine, le rivage et toute la rade d'Hyères (fig. 1, 27, 28). Un culte de Saint-Michel attesté depuis le XI^e siècle, puis de Notre-Dame-de-Consolation (depuis le XIII^e ou XIV^e s.) ont fait de *Costebelle* (ce nom apparaît dès le XV^e s. pour notre colline)²² le Haut-Lieu par excellence du pays d'Hyères, — à moins que des pèlerinages de Costebelle ne soient bien plus anciens, comme on pourrait l'imaginer maintenant.

En vérité cette position, par ses qualités défensives et l'aire qu'elle domine, appelait assez naturellement l'hypothèse d'un oppidum. Et dès 1949 M. G. Roux

entiers et de technique beaucoup plus ancienne (une hydrie de décoration géométrique, un aryballe protocorinthien, etc.), catalogués depuis le début du siècle comme provenant de l'Almanarre. Je doute, avec M. F. Benoit, de l'authenticité de cette origine. Des vases en aussi bon état devraient provenir de tombes, et l'on n'en a point signalé; ils sont d'autre part en contradiction formelle avec notre contexte céramique. Or certains vases assez analogues sont gardés au Musée Borély, à Marseille, et il semblerait que les uns, comme les autres, aient pu être fournis par le commerce.

(21) Monnaies grecques autrefois trouvées à l'Almanarre : POITEVIN DE MAUREILLAN, *Pomponiana, passim*; H. de GÉRIN-RICARD, *BCH*, 1927, p. 333. Or le lot de monnaies marseillaises de l'Almanarre qui est conservé au Musée Borély à Marseille et représente l'ancienne collection de G. Vasseur (pour le caractère de cette collection, cf. l'inventaire dressé par H. de Gerin-Ricard, art. cité ci-dessus) a été soumis par M. F. Benoit à l'expertise de M. H. Rolland; tous deux veulent bien m'autoriser à en indiquer ici le résultat. Sur une centaine de pièces marseillaises conservées en tout, trois seulement sont attribuables au III^e s. ou aux confins entre III^e et II^e s., l'activité du site étant bien attestée au contraire pour les II^e et I^{er} s. avant notre ère. Ainsi hésiterait-on presque à remonter, même, jusqu'au III^e s.

(22) Je dois à M. G. Roux, instituteur honoraire, éminent érudit de tout le passé hyérois, ce qu'on peut savoir sur l'histoire médiévale de Costebelle.

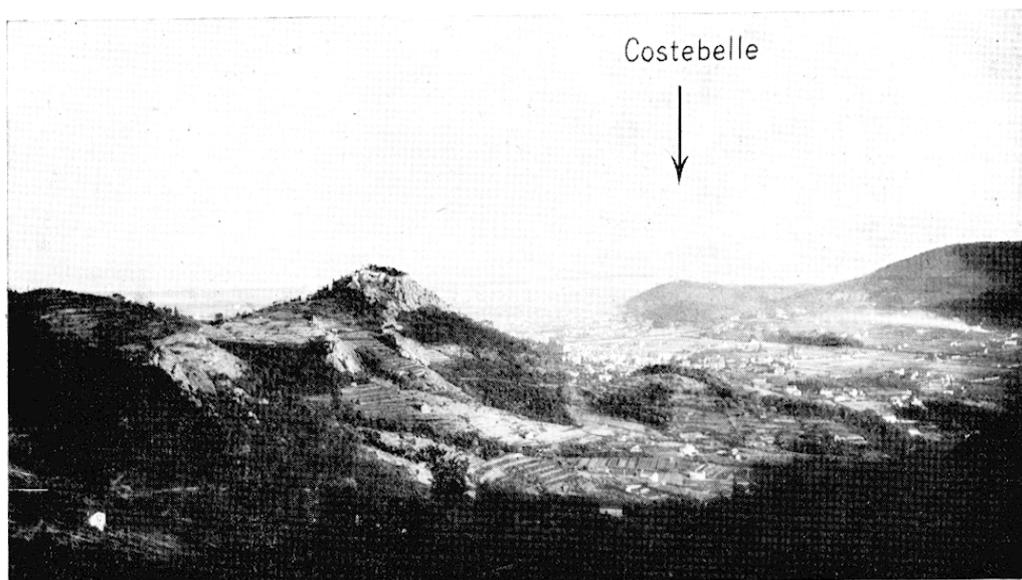


FIG. 27. — Vue générale prise des Maurettes vers la presqu'île de Giens et les îles.

et moi-même reconnaissions dans les broussailles, sur les bordures Nord et Est du plateau, les vestiges d'un appareil plus ou moins « cyclopéen ». Les sondages de 1951 et, beaucoup plus clairement, les fouilles de 1952, ont révélé des traits essentiels d'un habitat dont le plus ancien mobilier datable, recueilli jusqu'ici, remonte au IV^e siècle avant notre ère.



FIG. 28. — Vue générale prise de Costebelle sur l'Almanarre (vers la droite), l'isthme et la presqu'île de Giens et les îles.

Le plateau même de la colline mesure ± 75 m. \times 200 m.; la pente est très rapide à l'Est, vers la plaine et la mer; elle est plus douce vers le Sud dans la direction de l'Almanarre, comme au Nord en direction d'Hyères, et à l'Ouest où un large col rattache la colline au Mont-des-Oiseaux.

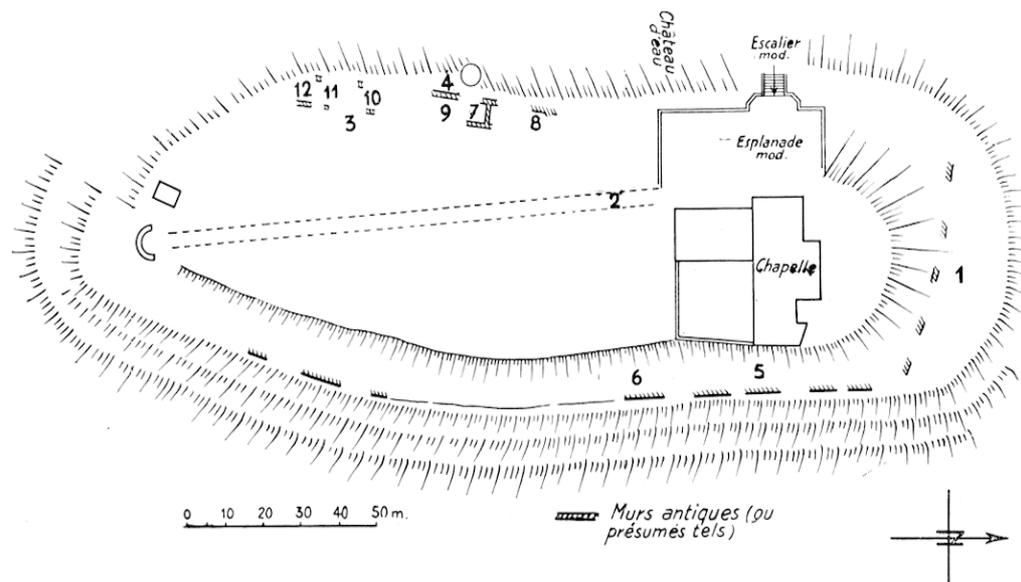


Fig. 29. — Costebelle. Sondages 1952 et 1953.

A. — L'enceinte.

A l'extrême bord du plateau, le long du versant Est, et d'autre part vers le haut de la pente septentrionale, des portions subsistent d'un parement externe de gros blocs (cf. fig. 29, 30, 31); l'épaisseur d'un mur a été reconnue du côté Nord (tranchée 1), et surtout sur le bord Ouest où il est bien clair que nous avons un rempart (cf. fig. 27; parement extérieur, tranchée 4 : fig. 32; épaisseur du rempart, tr. 10). Il ne s'agit partout que de pierres superposées à sec. L'appareil qui domine le versant Est présente des blocs particulièrement gros, atteignant par exemple 1^m,40 de long et 0^m,80 de haut (ils auront été immédiatement tirés d'un dernier ressaut de la roche, qui longe à dix mètres en arrière le « chemin de ronde »). L'épaisseur du mur Nord et Ouest est de \pm 1^m,40. Les parements, composés de blocs plus ou moins équarris, apparaissent

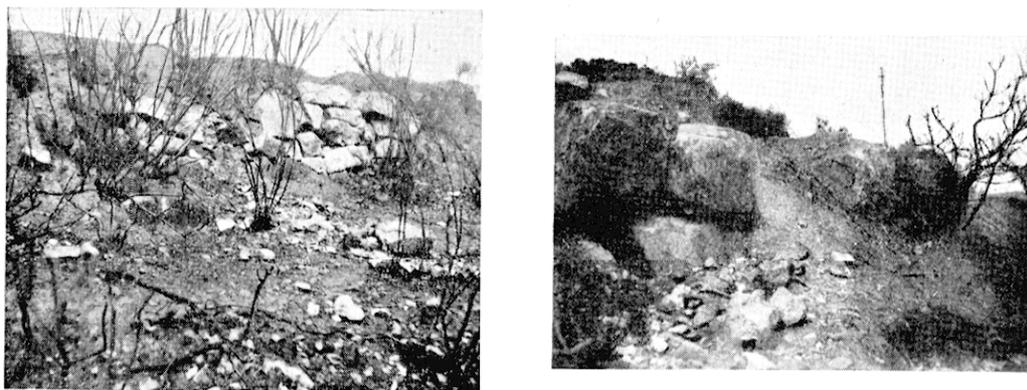


Fig. 30 et 31. — Costebelle. Vestiges d'un mur, vers l'Est.

partout assez soigneusement dressés; au mur Ouest, où l'on peut comparer les deux faces, le parement externe est généralement fait de blocs plus gros (mesurant p. ex. de 0^m,55 à 0^m,75 de long, de 0^m,45 à 0^m,50 de haut, de 0^m,55 à 0^m,70 d'épaisseur) que le parement tourné vers le plateau; et autant qu'on en pourrait juger, l'intérieur de la muraille était constitué de blocs aussi gros que ceux des faces visibles, externe ou interne.

Un mur épais seulement de 0^m,40-0^m,45, et soigneusement construit de pierres sèches, est parallèle au rempart Ouest, à une distance de cinq mètres, vers l'intérieur de l'oppidum, et perpendiculairement à ceux-ci deux murs de refend, également de \pm 0^m,40 d'épaisseur, de même construction au surplus que le mur étroit Nord-Sud,

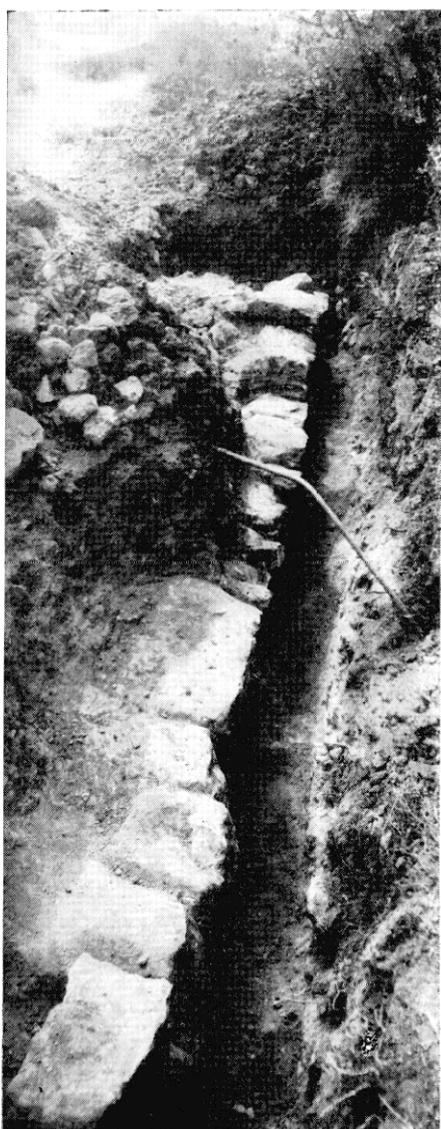


FIG. 33. — Costebelle.
Le rempart, tranchée 7.

FIG. 32. — Costebelle.
Le rempart, tranchée 4.

ont été rencontrés (tranchée 7 : cf. fig. 33; et tr. 8). L'appareil de ces deux murs de refend ne pénètre ni dans le rempart même, ni, tranchée 7, dans le mur parallèle au rempart. Nul doute qu'il ne s'agisse, selon un schéma classique, de « maisons » adossées au rempart, et dont tout au moins les parties basses étaient en pierre²³. C'est surtout à l'intérieur des « maisons » dont on peut imaginer ici une série, et en tout cas à partir du niveau même où les murs sont conservés et où la terre du plateau n'a donc pas été emportée par le ruissellement, qu'a été découvert le mobilier antique.

B. — *Le mobilier.*

On a ramassé maints fragments, aux formes trop peu significatives le plus souvent, de *pithoi* et surtout d'amphores, à la pâte plus ou moins rose ou jaune et plus ou moins micacée : les anses d'amphores sont tantôt arrondies, tantôt allongées, et leurs fonds tantôt à bouton terminal aplati, tantôt à pointe plus ou moins mousse²⁴; — quelques débris d'urnes à pâte marron-clair, quelque peu noircie en surface, et à panse peignée, notamment du type *b* décrit par M. H. Rolland²⁵; — un bon nombre de tessons de cette céramique à pâte blanc-beige (parfois à engobe brunâtre), savonneuse au toucher, dont l'épaisseur et les formes sont souvent fines, et qui à Olbia même (à l'Almanarre; comme en d'autres sites est mêlée aux gisements de « campanienne ». Quant

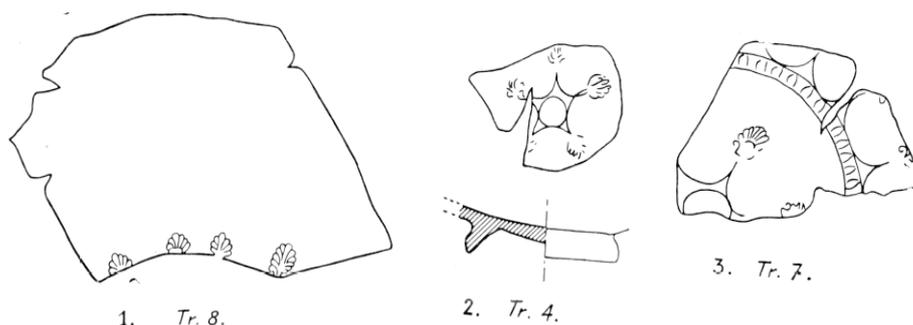


FIG. 34. — Costebelle. Céramique.

à la céramique à *verniss noir* jusqu'ici rencontrée, elle appartient pour une bonne part à des types que M. N. Lamboglia, dans son classement récent²⁶, n'attribue qu'au v^e et iv^e s. av. J.-C. Les fig. 34 et 35, réservées aux meilleurs morceaux à vernis noir, expriment assez le caractère. Notons que les tessons nos 1 et 2, de pâte noisette, pourraient être attiques (?); que les autres sont de pâte franchement rose; que sur le fond externe du n^o 3 le vernis noir a réservé un petit disque rose au centre et une très

(23) Du Cayla de Mailhac à la Courtine d'Ollioules, en passant par Ensérune, etc., on voit de semblables maisons appuyées à des parements intérieurs de remparts.

(24) Le matériel recueilli ne permet pas plus de précisions.

(25) Cf. *supra*, p. 19, n. 13.

(26) N. LAMBOGLIA, art. plus haut cité, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, *Attes du I^{er} Congrès International d'Etudes Ligures*, 1950 (1952), p. 165-166, 201-204. Et pour d'autres faits concernant la « campanienne » (ci-après), cf. encore *ibid.*, *passim*.

large bande rose circulaire. Et les palmettes imprimées « en creux », et d'autre part liées entre elles par des lignes en festons pour former des dessins symétriques, articulés aussi à l'occasion sur des cercles d'oves, sont caractéristiques de la céramique « précampanienne » (iv^e siècle). D'autres tessons doivent remonter à la même époque; d'autres encore sont attribuables à la « campanienne A »; en tout cas on n'a trouvé comme *décor* propre aux III^e-II^e siècles qu'un disque marron sur le fond interne d'un vase à vernis noir; aucun débris par ailleurs n'appartient à la « campanienne B ou C ». Et l'on n'a recueilli ni poterie rouge sigillée, ni mobilier de terre cuite plus récent.

En dehors de la céramique, il faut signaler la trouvaille (et non loin d'une pointe de flèche en silex éclaté...) d'une pointe de javelot, en bronze (fig. 36), d'un type parfaitement caractérisé par la présence et la forme de deux ailerons et d'un talon, et surtout par le pliage de la feuille de bronze, et dont on a découvert un exemplaire à Olympie et trois autres déjà en Provence : au Bois du Rouret (Alpes-Maritimes), à Pourrières (Var) (exemplaire sans ailerons), à la Courtine d'Ollioules (Var). Les gisements datables où l'objet est apparu sont du iv^e siècle av. notre ère (Olympie), soit de la première période de la Tène (Rouret) ²⁷. — Enfin une mince plaquette d'os (fig. 36^b; épaisseur de la plaque : 0^m,0015) a été recueillie. Percée de trous géométriquement disposés, elle est également décorée, sur sa face polie, de deux petits cercles enfermant

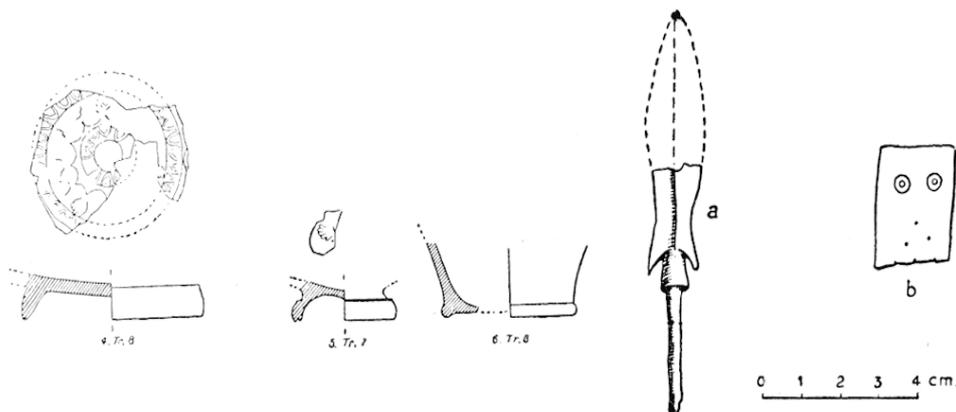


FIG. 35. — Costebelle. Céramique.

FIG. 36. — a) pointe de javelot en bronze; b) plaquette d'os (manche de couteau?).

chacun un autre cercle; j'y reconnaitrais volontiers un morceau de manche de couteau; ce type de manche et la tradition même du décor se sont transmis du premier au second âge du fer ²⁸.

Le plateau de Costebelle (mis à part le terrain étroitement circonscrit de

(27) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, II, p. 128, 225; A. FURTWANGLER, *Bronzen von Olympia*, pl. LXIV, n° 1096; P. JACOBSTHAL, *Cah. d'Hist. et d'Archéol.*, 1931, p. 217, n° 9; J. LAYET, *Les armes de la Courtine* (Toulon, 1942), p. 25-27, 35-37.

(28) Cf. J. DÉCHELETTE, *Man. d'Archéol.*, III, p. 283; IV, p. 870, 872 (comparer encore, p. 873, fig. 601, n° 5); ou p. ex. aussi G. CLAUSTRES, *Rev. Et. Lig.*, 1950, p. 147 s., 150.

la chapelle) ne nous a fourni les vestiges d'aucun habitat postérieur à une époque qui s'avère franchement préromaine.

III. ÉBAUCHE OU PROGRAMME PROVISOIRES D'UNE HISTOIRE ANCIENNE DE COSTEBELLE ET D'OLBIA

On peut se demander si la colline de Costebelle n'a pas simplement porté un habitat hellénique²⁹, antérieur à la construction d'une ville-forte de plaine sur le rivage même de l'Almanarre, ou (et ?), pendant une certaine période, coexistant avec la ville du bas. Mais, quelle que soit exactement l'histoire géologique des rivages hyérois, l'hypothèse la plus simple est que les Grecs, évitant les alluvions et les hauts-fonds sableux de la « Rade », n'aient jamais eu qu'à l'Almanarre leur indispensable port; et s'ils voulaient une guette ou quelque fort en hauteur comme complément de ce mouillage, les deux buttes jumelles, hautes de 40 m., qui à une distance de 200 m. au Nord dominant la place forte de l'Almanarre, répondaient parfaitement à cet objet. Les marins, les soldats ou les trafiquants de Marseille, quand ils s'établirent à demeure auprès de ce havre, avaient-ils intérêt à disperser, sur un terroir aussi restreint, leurs positions utiles ? — Il est beaucoup plus probable que Costebelle fut l'un des oppida indigènes de ce terroir, et peut-être bien³⁰ celui qui était le plus directement lié au comptoir massaliote et, selon une association normale, faisait couple avec lui³¹.

(29) On comparerait peut-être la thèse soutenue par J. COULOUMA, *Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées, Cahiers d'Hist. et d'Archéol.*, 1948, N. S., 11-12, p. 125-132. *Contra*, N. LAMBOGLIA, *Rev. Et. Lig.*, 1951, p. 65.

(30) La position privilégiée de Costebelle (aucun site en cette zone ne réunit aussi bien les trois conditions d'être largement habitable, naturellement propre à se défendre, en liaison commode avec la plaine maritime d'Hyères) désigne cette colline comme l'oppidum par excellence du trafic immédiat avec l'Almanarre, mais n'exclut point la possibilité d'agglomérations sur d'autres collines proches (toutes inexplorées, ou à peu près...). Quant aux buttes jumelles (d'ailleurs peu largement habitables) de l'Almanarre même, on ignore en vérité par qui elles furent occupées. Cf. *infra*.

(31) Sur l'association ville indigène-ville grecque, cf. C. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, I, p. 404, n. 2; M. CLERC, *Massalia*, I, p. 254; 258, n. 4; 262. Un couple bien connu est celui d'*Emporion* et d'*Indica*. — Il n'est même pas impossible (!) — ou encore on pourrait reporter une telle hypothèse sur les buttes jumelles de l'Almanarre — que Costebelle ait été pour les Ligures (et Cello-Ligures) quelque « Albe » (*hauteur*, ou *cité*), d'où les Grecs auraient tiré, par un de ces rhabillages et jeux de mots dont ils furent coutumiers, le nom d'*Olbia* (?). — Plus généralement, il faut comparer avec maints oppida indigènes plus ou moins proches de la côte et des stations grecques. Sans aller trop loin d'Olbia, cf. particulièrement la Courtine d'Ollioules (J. LAYET, *La Courtine d'Ollioules*, recueil d'articles, Toulon, 1951) dans le haut-pays qui dominait *Tauronction*, — et la ceinture d'oppida indigènes qui entourait Marseille (cf. p. ex. A. GRENIER, *Les Gaulois* (1945), p. 146, — et en dernier lieu J. J. BLANC, *Les oppida du massif d'Allauch, Mar-*

Si, comme il semble, cet habitat « du haut » fut de courte durée, et si, de même que notre place grecque du bas, il n'est point antérieur au IV^e s. avant notre ère (aucune poterie indigène d'âge plus ancien n'a été reconnue), peut-être faudrait-il en attribuer l'origine même à des Ligures déjà marqués de celtisme, voire à des Celtes...^{31a}. Par ailleurs l'une des deux positions habitées n'aurait-elle pas appelé l'autre ? — Strabon³² donne une définition bien générale des rapports entre places fortes marseillaises de Provence et peuples salyens, ligures... : nous reviendrons sur ce sujet. — Et comme on n'a trouvé à Costebelle aucune poterie campanienne tardive, ni aucune poterie rouge sigillée, on peut penser que cet oppidum indigène a été évacué ou avant 123-2 av. J.-C., ou au plus tard à cette date-là : d'abord parce que l'abandon vers 122 (vers le temps même de la prise d'Entremont) paraît être une règle assez générale pour les oppida provençaux³³, et ensuite parce que C. Sextius Calvinus remit alors aux Marseillais toute la bande littorale de Nice à Marseille, les indigènes étant écartés à huit stades des rivages rocheux, et à douze stades des bords facilement accessibles aux vaisseaux³⁴ : l'oppidum de Costebelle, à un peu moins de 2 km. d'*Olbia*, aurait été condamné.

*
**

Il est bien possible, que les Grecs de Marseille installés à l'Almanarre, dans le comptoir d'*Olbia*, n'aient pas laissé sans fortifications la plus occidentale, ou l'une et l'autre, des deux buttes jumelles qui, à 200 m. au Nord du quadrilatère fortifié, le dominant d'environ quarante mètres de haut (ils pourraient même les avoir occupées d'abord ?); et n'ont-ils pas alors relié de quelque façon la guette, ou les guettes, aux fortifications d'en bas ?³⁵. Peut-être aussi laissèrent-ils aux indigènes ces deux buttes (comme immédiatement à côté de l'*Emporion* grec (Ampurias) l'indigène *Indica* occupait la hauteur) ? Telle en tout cas que la dessinent les fouilles récentes, sous la forme approxi-

seille, in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XLVII (1950), n. 10, p. 460 s., et N. LAMBOGLIA, *Rev. Et. Lig.*, 1951, p. 64 s.).

(31a) On admettra que la civilisation celtique, heureuse conquérante, plus ou moins dès le IV^e s., de l'ensemble de cette région provençale, au moins jusqu'à la Courtine d'Ollioules (cf. J. LAYET, *op. laud.*, *passim*), atteignait du même coup, et comme par la force des choses, le terroir maritime de Toulon et d'Hyères, aux plaines toutes ouvertes à quelques pas de là.

(32) Cf. *infra*, p. 29, n. 45.

(33) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 503; ou encore J. LAYET, *La Courtine d'Ollioules capitale agricole* (Toulon, 1949), p. 128 s.; *Les grains de colliers ... de la Courtine* (Toulon, 1950), p. 14 s.

(34) STRABON, IV, I, 5; 6, 3.

mative d'un carré de 150 m. de côté, la citadelle d'*Olbia* évoquerait ces cités rectangulaires et de proportions restreintes, que furent par exemple la colonie romaine d'Ostie, de 190 m. sur 125 m., qui doit dater du milieu du IV^e s. av. J.-C.³⁶, ou la « Néapolis » d'*Emporion* (Ampourias), d'environ 600 m. de tour, dont on ne daterait maintenant le rempart conservé que du III^e s. av. notre ère³⁷.

Mais quelle date attribuer à nos remparts d'*Olbia* ? Nous avons à considérer deux types d'appareil.

L'appareil grossier, « cyclopéen », que l'on pourrait tenir pour beaucoup plus archaïque si le contexte archéologique y invitait, ne paraîtrait sans doute pas plus déplacé en pleine époque hellénistique que les murailles de Tarragone, dont on date aujourd'hui les très hauts soubassements cyclopéens, tout comme les parements réguliers à bossages, seulement de la fin du III^e s. av. J.-C., c'est-à-dire du temps des Scipions³⁸; — et les murailles conservées de la « Néapolis » d'Ampurias, datées du III^e s., sont cyclopéennes, — et celles de San Andreu de Ullastret, oppidum du IV^e-III^e s., à 25 km. de là, — et l'on songe à attribuer au début du I^{er} s. et proprement à Caton l'Ancien les remparts cyclopéens d'Olerdola, dans la région de Barcelone, ou encore de cette *Indica* (la cité indigène attenante à Ampurias), où une partie de l'enceinte de la colonie césarienne s'est établie sur l'ancien appareil ainsi fourni, et qui ressemble assez à celui d'*Olbia*³⁹. Quant à l'appareil régulier, s'il ne peut être antérieur au IV^e s., il pourrait aussi bien dater de haute époque hellénistique (le rempart de Saint-Blaise, que l'on attribue au IV^e s.⁴⁰ — ou en tout cas aux premiers temps hellénistiques — accuse des bossages et une technique générale⁴¹ assez analogues à ce que nous rencontrons à l'Almanarre) que d'époques plus tardives, et romaines. Remarquons que les tours d'*Olbia* ne ressemblent pas au jeu de saillants et de tours de Saint-Blaise — en particulier parce que la configuration du terrain n'est pas du tout la même ? — et que, la mode des tours creuses datant par ailleurs du IV^e s., celles des tours faisant saillie sur la face intérieure du rempart se développe seulement à partir du III^e⁴²;

(35) Les aménagements modernes des buttes rendront malaisée leur exploitation archéologique.

(36) A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, 4^e éd., p. 126.

(37) Sur le périmètre de la Néapolis d'Ampurias, cf. TITE-LIVE, XXXIV, 9; sur le périmètre et la date, M. ALMAGRO, *Ampurias* (1951), p. 87-92. — Cf. *infra*, n. 39.

(38) Juan SERRA VILARO, *Scavi e Ritrovamenti in Spagna (Quaderni dell'Impero, Orme di Roma nel mondo, VII)*, 1946, p. 3 s.

(39) Cf. A. GRENIER, *CRAI*, 1949, p. 323 s. — Pour l'appareil d'*Indica* qui rappelle les parties cyclopéennes du rempart d'*Olbia*, cf. p. ex. M. ALMAGRO, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias*, p. 56, fig. 10; *Ampurias*, p. 38, fig. 7.

(40) H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, Suppl. à *Gallia*, III, 1951, p. 128 s.

(41) *Ibid.*, p. 246, fig. 142, et p. 78-130, *passim*. Sur l'antiquité des bossages, *ibid.*, p. 80, n. 4; et rappelons que Philon de Byzance, *Poliorcétique*, II, 22, recommandait les bossages comme moyen de protection contre les lithoboles.

(42) Cf. p. ex. P.-M. DUVAL, *Cherchel et Tipasa* (1946), p. 123, n. 1 (cité par H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, p. 82, n. 4). — Cependant la ligne externe du rempart Ouest se poursuit de façon plus ou moins grossière (jusqu'au niveau général conservé) à l'intérieur de notre

cependant nous pourrions, à Olbia, ne pas tenir le premier état (?)^{42a}...

Le mobilier rencontré tout au long de ces remparts, et les conditions mêmes de trouvaille, n'ont pas permis de distinguer plusieurs époques d'aménagement des murs, — mais il est encore trop tôt pour résoudre l'énigme de cette dualité de construction. De toute manière le matériel céramique recueilli à l'Almanarre, s'il atteint tout juste le IV^e s., n'est riche à l'époque grecque que pour les III^e/II^e et I^{er} s., et nous sommes en droit d'admettre que notre citadelle rectangulaire d'Olbia *n'est pas antérieure à la haute époque hellénistique*, mais remonte jusqu'au III^e-II^e s.; s'il faut se fier à une collection de monnaies, on pourrait encore accentuer cette conclusion (cf. ci-dessous); or l'appareil grossier et l'appareil régulier peuvent l'un comme l'autre remonter au temps de la fondation. Pourraient-ils être contemporains, ou quand aurait-on refait une importante partie du rempart ?...

On croirait volontiers que Costebelle fut approvisionnée par Olbia en cette poterie dont la technique est franchement du IV^e s. av. J.-C.⁴³. Pourtant s'il est plausible de reconnaître dès maintenant quelque signification générale au fait que notre céramique de l'Almanarre est très rarement antérieure au III^e-II^e s., et que les monnaies déjà nombreuses, appartenant à l'époque grecque (il ne s'agit pas de « trésors ») qui ont été recueillies à l'Almanarre et examinées, ne nous conduisent pas plus haut que la fin du III^e s., mais représentent bien le II^e, on pourrait conjecturer (même s'il y eut, comme sur toute la côte, des influences ou présences grecques antérieures, susceptibles d'expliquer dans cette zone la venue de vases d'une technique plus ancienne) qu'une importante place forte grecque, organisée tout à côté du havre, n'ait pas été antérieure au II^e s. même (ou au III^e s. ?) avant notre ère. Au reste qui pourrait affirmer qu'il n'y a pas eu à Almanarre quelque position antérieure déjà un peu solide, barbare, ou grecque, ou « gréco-barbare », distincte de la citadelle aujourd'hui reconnue ?⁴⁴

Strabon dit simplement que les Massaliotes élevèrent les postes fortifiés (ἐπιτεχνίσματα) de *Tauroention*, *Olbia*, *Antipolis* et *Nikaia*, contre la nation des Salyens et les Ligures des Alpes; ou encore que Marseille a fortifié ces places pour s'assurer la liberté de la mer alors que les Barbares dominaient l'intérieur de la contrée⁴⁵. En vérité cela s'entendrait aussi bien, ou de civilisations indigènes encore préceltiques, ou d'époques d'occupation ou de pression celtiques vers la mer, quand on voit se former par exemple la confédération « sa-

tour médiane d'Ouest. Et il reste une part d'hypothèse dans ce qu'on peut restituer de nos autres tours !

(42a) Toutefois nous sommes descendus plus d'une fois, et le long des murs mêmes, jusqu'au sol vierge ! C'est à noter au moins pour l'interprétation du mobilier recueilli.

(43) Cf. plus haut, p. 24.

(44) Faudrait-il comparer, de quelque façon, les diverses cités d'Ampurias ?

(45) STRABON, IV, 1, 5 et 9; cf. encore JUSTIN, XLIII, 3 ?

lyenne » celto-ligure ⁴⁶ (IV^e-III^e s., — et ce serait dès le IV^e s., et peut-être bien contre cette nouveauté qu'était la menace celtique, qu'aurait été aménagée la citadelle de Saint-Blaise ⁴⁷), — ou n'importe quand jusqu'à la période encore où, les Ligures et les Salyens ayant fourni des prétextes, naissait et imposait ses pacifications une province romaine de Narbonnaise qui ménageait un empire de Marseille ⁴⁸. Au reste, et particulièrement si les murs conservés de la Néapolis d'Ampurias datent du III^e s. ^{48a}, et si pour Olbia nous avons pu songer à une époque plus ou moins analogue, il ne faudrait pas tout à fait exclure l'hypothèse d'une émulation impérialiste avec Carthage, et d'une défense contre les prétentions des Carthaginois (qui eurent à l'occasion des contacts avec le monde celto-ligure) en Méditerranée occidentale : aussi bien Marseille n'a-t-elle pas joué un rôle important aux origines de la guerre d'Hannibal, Marseillais et Romains ensemble ayant à craindre l'ambition des Puniques et leur conjonction avec les Gaulois ? ⁴⁹. — ... Et si Marseille a cessé de craindre, dès le V^e s. peut-être, les navires étrusques, les places fortes marseillaises représentaient une vocation de puissance en face même de l'impérialisme romain installée dans l'Espagne voisine dès la fin du III^e s.

L'exploration renseignera sur la densité d'une population, qui peut-être grouillait en des rues étroites, en des coins de rues qu'on imagine à angles droits ⁵⁰; — qui sans doute, par sécurité, n'avait pas beaucoup de portes pour sortir de ses murailles ⁵¹ : une seule même, ouvrant du côté de la « marine »,

(46) Comparer, pour tout ceci, la large et rapide synthèse récente de P. ROMANELLI, *Liguri, Celti ed Iberi di fronte alla colonizzazione greca*, Actes du 1er Congrès International d'Etudes Ligures, 1950 (1952), p. 122. — Au vrai, il pourrait y avoir eu des Ligures Salyens préceltiques (?) en Provence ... (sur le nom de Salyens, dont on ne peut distinguer s'il était ligure ou celtique, cf. A. GRENIER, *Les Gaulois* (1945), p. 140).

(47) Cf. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, p. 130.

(48) Cf. p. ex. A. GRENIER, *Les Gaulois*, p. 146, 375 s. — Les Marseillais purent éprouver jusqu'à la fin le besoin d'avoir — ou au moins d'entretenir et de réparer — de solides places fortes : contre les Salyens ou les peuples plus ou moins alpins, après 123 encore : comparer ci-dessus, p. 27, n. 34 — et contre les Cimbres et les Teutons, — ... et un jour contre des Romains.

(48a) M. ALMAGRO, *Ampurias* (1951), p. 92, met cet aménagement en rapport avec la menace des Barcides.

(49) Cf. A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, 4^e éd., p. 161 s., 184; *Hist. de Rome*, p. 80, 99; comparer A. GRENIER, *Les Gaulois* (1945), p. 128; J. CARCOPINO, *REA*, IV, 1953, p. 279, 292.

(50) Voir ci-dessus, p. 15; cf. P. LAVEDAN, *Hist. de l'urbanisme*, I, p. 118 s. (Marseille même ? — etc.).

(51) L'exemple de Saint-Blaise ne prouve rien, car la situation topographique n'appelait évidemment qu'une porte charretière (outre quelques poternes) : au reste, cf. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, p. 79 s. — Notons par ailleurs que c'est seulement du côté de la zone indigène qu'Ampurias avait une porte *unique* si bien gardée, alors qu'il y avait « entrée libre » du côté de la mer (TITE-LIVE, XXXIV, 9). — Toutefois le souci de défense imposait, bien naturellement, un *minimum* de portes.

et poternes peut-être mises à part, pourrait avoir suffi. — Strabon ⁵² a évoqué la mission militaire immédiate d'une telle colonie marseillaise, contre les indigènes ligures plus ou moins celtisés. — terriens et pirates ⁵³. — Mais quel rôle économique doit avoir tenu Olbia ? On peut, trop commodément, répéter après Justin ⁵⁴ que les Grecs avaient appris aux Gaulois, non seulement à s'entourer de remparts, mais à tailler la vigne et à planter l'olivier. Aussi bien les fouilles d'Olbia et de Costebelle risquent de fournir de précieux indices sur la nature et l'importance du commerce et des emprunts entre « Grecs » et Barbares (cf. déjà les problèmes de la céramique, indigène ou marseillaise, campanienne, ...). En tout cas Olbia devait être naturellement un comptoir en même temps qu'une place forte. — Notons encore que colons ou indigènes devaient pratiquer la pêche au large de l'Almanarre (et les Grecs étaient particulièrement amateurs de salaisons : cf. ci-dessous ?) : les nombreux « pesons » retrouvés pourraient être aussi bien des pesons de filets de pêche que des pesons de métiers à tisser ⁵⁵. Nous avons d'ailleurs aussi retrouvé quelques navettes... — Au reste rien n'indique par exemple que l'exploitation dans les îles d'Hyères d'un corail demandé aux Indes ⁵⁶ ou d'une lavande réputée ⁵⁷ ait directement intéressé les gens d'Olbia, et il n'est pas prouvé qu'Olbia de Provence ait (telle sa célèbre homonyme du Pont-Euxin) déjà mis en œuvre les marais salants, dont les « aires » (*areae*) devaient donner plus tard son nom à la ville d'Hyères ⁵⁸.

*

**

Quel fut le statut d'Olbia, quand Marseille eut été punie en 49 par César ? Au temps de Strabon ⁵⁹, Nice et les îles d'Hyères restaient occupées par les Mar-

(52) Cf. plus haut, p. 29 et n. 45.

(53) Cf. STRABON, IV, 1, 10 (il y eut aussi une garnison marseillaise dans les îles d'Hyères contre les pirates); 6, 3.

(54) JUSTIN, XLIII, 4.

(55) Cf. W. DEONNA, *Le mobilier délien*, in *Exploration archéol. de Délos*, fasc. XVIII, p. 151 s.

(56) PLINE, N. H., XXXII, 21; cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 287 s.

(57) Cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 283 s.

(58) Et la vie religieuse ? Peut-être faudrait-il interpréter une pierre inscrite conservée au Musée d'Hyères, et qui proviendrait de l'Almanarre, comme une borne (p. ex. ?) d'un lieu consacré à Létô (... ?| Λη|το|[ῶς] ?) : la divinité majeure de Marseille et de ses colonies (STRABON, IV, 1, 4; et comparer III, 4, 6; 8; IV, 1, 5; 8) étant l'Artémis Ephésienne, et un autre grand culte marseillais étant celui d'Apollon Delphinios, la mère de ces deux divinités — et donc la triade apollinienne — put bien être vénérée à Marseille et à Olbia; mais je fais encore toutes réserves sur mon interprétation.

(59) Entendons sous le règne d'Auguste, en gros.

seillais, alors qu'*Antipolis* avait été soustraite à l'autorité massaliote...; et l'on sait que Marseille, en gros, avait en 49 perdu sa puissance⁶⁰. A l'époque romaine en tout cas de nouveaux aménagements se laissent reconnaître⁶¹. Est-ce à l'Almanarre que se serait alors organisée la station navale de *Pomponiana*⁶²? C'est une opinion accréditée, mais que rien en fait n'appuie rigoureusement⁶³. En revanche, ce qui était *τείχιον* grec aura pris le nom de *castellum Olbiansium*, et si les rares endroits explorés à l'intérieur de notre citadelle ne semblent guère avoir subi de remaniements romains, du moins vénéra-t-on le *Genius* de la *vicinia Castellana*, dont une statuette de marbre (avec un serpent qui s'enroule autour d'un support contre la jambe droite du personnage) fut consacrée par *L. Rupil(i)us Iacchus* vers la fin du III^e s. de notre ère⁶⁴.

C'était vers le temps même où fut abandonné dans une cachette voisine, un trésor de monnaies romaines (on a noté que c'était l'époque de l'invasion de 276...)⁶⁵. Une autre trouvaille de monnaies fait descendre jusqu'au VI^e s.⁶⁶ — Rien ne prouve archéologiquement qu'en ce VI^e siècle Olbia même ait été particulièrement touchée par un tremblement de terre qui aurait dévasté les pays ligures⁶⁷. — Dès avant ce temps la vie chrétienne pouvait s'être développée à Olbia, dans le rayonnement assez immédiat du monastère de Lérins ou du monastère marseillais de Saint-Victor, qui ont fait si largement fleurir, dès le V^e s. et pendant le Haut Moyen Age, les vocations chrétiennes dans la Provence et bien au delà; mais je ne sais encore dater, p. ex., ni les substructures arasées, ni l'abside Nord du complexe chrétien... Et trouvera-t-on trace, p. ex., de

(60) Cf. J. CARCOPINO, *César* (= Coll. Glotz, *Hist. rom.*, II, 2), p. 890.

(61) Cf. ci-dessus, p. 5. C'est pour les temps romains naturellement, que l'on a voulu reconnaître en l'Almanarre une station balnéaire (??) utilisant d'une part l'eau de mer, et liée d'autre part à quelques sources, notamment à la source lithinée de San-Salvador, située à env. 1 km., à l'Ouest, d'Olbia : cf. H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH*, 1927, p. 324 s.; GOESSLER, *P.-W.*, s. v. *Olbia*, n. 7.

(62) Cf. *supra*, p. 5 et n. 6.

(63) Les distances connues par l'*Itinéraire d'Antonin*, *l. l.*, s'accordent avec l'emplacement de l'Almanarre; mais on songerait aussi bien à quelque endroit de la presqu'île de Giens...

(64) Cf. ci-dessus, p. 5 et n. 7. La base aurait été trouvée à l'intérieur même de notre quadrilatère fortifié.

(65) H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH*, 1927, p. 329 s.; GOESSLER, *l. l.* — Le mur dont la maçonnerie assez grossière s'élève au-dessus de l'appareil cyclopéen de la partie septentrionale du rempart Est pourrait avoir été bâti à partir de la fin du III^e s. ap. J.-C.; mais je crois qu'il n'a été construit qu'au N.-E. de notre quadrilatère fortifié, et n'a servi qu'à protéger le complexe chrétien, auquel sa technique même l'apparente.

(66) H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH*, 1911, p. 323; 1927, p. 329; GOESSLER, *l. l.*

(67) L'idée d'appliquer semblable catastrophe à l'Almanarre est ancrée chez les érudits locaux (cf. notamment H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH*, 1911, p. 323; 1927, p. 326, n. 1), et cf. encore GOESSLER, *l. l.*; les seules ruines chaotiques que l'on ait pu alléguer sont en vérité celles de l'église du XIII^e s.

quelque intervention sarrasine ? — Enfin, traditions et documents écrits nous font saisir l'histoire monastique de l'Almanarre à partir du x^e, ou mieux du xii^e s. (et il y eut un couvent jusqu'au début du xv^e s.), mais ce n'est pas ici notre propos.

Tant de questions posées en ces pages montrent l'importance des secrets gardés par Olbia, dans la mesure même où, naturellement, son histoire s'intègre dans l'histoire la plus générale de l'hellénisme, de Rome, et des Gaules païennes et chrétiennes. Mais que dire encore — et en songeant à cette histoire générale même — de tout ce qu'une fouille exhaustive « devrait » apporter, notamment sur les conditions de la vie quotidienne, humble, essentielle, de l'un des postes fondés par Marseille la Grecque au milieu des Barbares d'Occident⁶⁸ ?

Jacques COUPRY.

(68) On ne s'attendra pas à trouver, en architecture, sculpture, mobilier, des « pièces de musée », — et le souci de l'historien n'est pas celui de l'antiquaire. — D'ailleurs, on pourrait découvrir au moins des vases entiers si une nécropole était retrouvée : on l'attendrait assez (non loin des remparts) vers l'Occident ; c'est la bonne règle rituelle (cf. Ch. PICARD, *Les religions préhelléniques*, *Mana*, 2, 1, p. 272) et la topographie même et la nature du sol y invitent. — Mais sur les traces mêmes des vivants, les questions qu'il faudra se poser (et auxquelles le site déjà reconnu, vu ses caractères archéologiques, *devrait* pouvoir répondre) concerneront par exemple la densité de l'habitat, les conditions matérielles de cet habitat (plan des maisons, nombre de pièces, etc.; urbanisme...), les aspects élémentaires et le niveau de la vie pour l'époque notamment antérieure à 49 av. J.-C. : c'est-à-dire la nature et l'intensité des activités de base (production agricole, artisanat, commerce, ...), le confort relatif, la culture générale (religion, etc.), bref la vie populaire.